

AIDER LES ELEVES
EN DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE
et
METTRE EN PLACE
UN PROGRAMME PERSONNALISE
DE REUSSITE EDUCATIVE
(PPRE)

Sommaire

Qu'est-ce qu'un PPRE ?	page 3
Elaborer et mettre en œuvre un PPRE	page 4
Le étapes de réalisation d'un PPRE	page 6
La boîte à outils :	
- étape 1 : évaluer	page 7
- étape 2 : analyser les erreurs et retenir des hypothèses de difficultés	page 8
- étape 3 : agir	page 17
Bibliographie	page 29

QU'EST-CE QU'UN PPRE ?

Le programme personnalisé de réussite éducative consiste en un plan coordonné d'actions conçues pour répondre aux difficultés que rencontre un élève. Sont concernés les classes de CP et de CE1 et les élèves maintenus une année supplémentaire quel que soit leur niveau de classe.

Il est :

- initié par l'enseignant de la classe
- élaboré par l'équipe pédagogique,
- formalisé dans un document qui précise les objectifs, les ressources, les types d'actions, les échéances et les modalités d'évaluation,
- concerté avec les parents,
- présenté à l'élève qui s'y engage.

Le PPRE est personnalisé parce qu'il est adapté à un élève particulier mais les actions qu'il coordonne et auxquelles il donne cohérence peuvent se réaliser au sein de la classe et/ou dans des groupes d'élèves qui ont les mêmes besoins. La mise en œuvre du PPRE ne conduit pas à isoler un élève ou à le marginaliser par rapport au groupe classe. En conséquence, la personnalisation d'un programme pour l'élève ne doit pas imposer systématiquement l'individualisation des situations d'apprentissage.

DEUX OBSTACLES REPÉRÉS

Le premier obstacle réside dans **l'identification de la ou des difficultés d'apprentissage de l'élève**. Sans sous estimer la dimension complexe des difficultés d'apprentissage et des nombreux facteurs qui entrent en jeu, il s'avère néanmoins précieux de repérer le plus précisément possible la nature ou l'origine de la difficulté rencontrée par l'élève.

Le second obstacle est lié à l'organisation même des réponses faites aux besoins des élèves. Les élèves en situation de difficultés bénéficient parfois d'une multiplicité d'aides tant à l'école qu'à l'extérieur de l'école. Parfois **ces aides sont juxtaposées**, entraînant une difficulté de repérage pour l'enfant. Pour les différents adultes qui interviennent, on constate parfois une ignorance des actions respectives de leurs partenaires et par conséquent un manque d'articulation, voire de cohérence, et donc d'efficacité dans l'aide proposée.

OBJECTIF : DÉPASSER CES DEUX OBSTACLES

Ce protocole a vocation à définir le cadre de la mise en œuvre des PPRE conformément aux textes institutionnels de référence, à lever autant que faire se peut les obstacles évoqués dans le préambule et à terme, à renforcer l'efficacité des actions conduites en direction des élèves en situation de difficultés.

Ce document n'est pas un modèle. Il a une vocation d'illustration. Il est à concevoir comme un canevas pour élaborer un PPRE dans les écoles.

1. Repérer les élèves en difficulté (par l'enseignant)

Le PPRE répond à des difficultés traduisant autre chose qu'une faiblesse passagère. Il concerne les élèves qui n'ont pas acquis les compétences attendues au regard des exigences du socle commun, en maîtrise de la langue et/ou en mathématiques.

Il concerne des savoirs particuliers qui, s'ils ne sont pas pris en compte, retardent, voire compromettent fortement l'acquisition des connaissances et des compétences constitutives fondamentales¹. La délimitation de ces savoirs constitue, en amont, la première étape du travail de l'enseignant et de l'équipe pédagogique qui s'appuieront sur les programmes et les documents d'accompagnement, sur le socle commun et tous documents d'évaluations (GS, CP, CE1, CE2)

2. Analyser les besoins de chaque élève (par l'enseignant avec l'aide possible d'un membre du RASED ou d'un enseignant REP)

Il convient tout d'abord de repérer les réussites et les difficultés scolaires rencontrées par les élèves à partir notamment des outils d'aide à l'évaluation et à l'analyse des résultats, des outils proposés par niveau de classe, des évaluations de la classe.

Il est nécessaire ensuite d'analyser les réussites et les erreurs de l'élève. Il s'agit ici d'observer et d'entendre les stratégies que l'élève met en œuvre de manière à formuler des hypothèses de difficultés qui tentent d'expliquer pourquoi l'élève réussit ou ne réussit pas les activités qui correspondent aux compétences attendues.

3. Analyser la situation de chaque élève (par l'équipe pédagogique ou éducative)

C'est en conseil des maîtres de cycle, ou en équipe plus élargie selon les cas, que sera étudiée la situation de l'élève : sa scolarité antérieure, son comportement et son attitude face aux apprentissages, ses difficultés personnelles, les aides antérieures et actuelles apportées à l'école et hors de l'école, etc.

4. Définir les objectifs, les actions à mettre en œuvre par chaque personne ressource concernée pour chaque PPRE (par l'équipe pédagogique ou éducative)

Il est essentiel de définir en équipe les objectifs et les actions pour s'assurer de leur complémentarité et de leur cohérence.

Les objectifs doivent être liés aux apprentissages. Ils gagneront à être simples (progrès susceptibles d'être atteints), ciblés (ce que l'on veut améliorer chez l'élève), intégrés à la programmation de cycle, en référence aux compétences nécessaires pour profiter pleinement des situations pédagogiques.

Les actions peuvent être de natures différentes : aménagement dans l'activité de la classe, tutorat, décroisement ciblé, groupe de besoin, participation ponctuelle à une activité d'enseignement d'une autre classe, accompagnement individuel dans le cadre de plages formalisées, etc.

5. Formaliser le PPRE (équipe pédagogique ou éducative) et le présenter aux parents et à l'élève (directeur et enseignant)

Le document présentant le PPRE précisera les objectifs et le dispositif (personnels, types d'actions, temps, échéances et modalités d'évaluation) mis en œuvre pendant le temps scolaire.

¹ Le PPRE peut concerner des élèves présentant un handicap ou un trouble de la santé invalidant dans les mêmes conditions que tous les autres élèves. Il importe cependant, dans ce cas, de s'assurer de l'articulation et de la complémentarité des actions conduites dans ce cadre avec celles prévues par le projet personnalisé de scolarisation ou le projet d'accueil individualisé ; une vigilance particulière s'impose pour les élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage (dysphasie, dyslexie, dyspraxie...) pour établir une cohérence entre l'action du maître et les interventions rééducatives.

Il peut inclure les aides qui sont proposées à la famille en dehors du temps scolaire (accompagnement à la scolarité : études surveillées, accueil associatif d'aide au travail à la maison, etc. ; ces activités n'ont pas de caractère obligatoire ; elles sont proposées et expliquées aux parents qui conservent le droit de décider de la participation de leur enfant)

Il définit le programme individualisé qui devra permettre d'évaluer régulièrement la progression de l'élève, les parents seront associés au suivi du programme, Le PPRE est également présenté à l'élève qui doit en comprendre la finalité pour s'engager avec confiance dans le travail qui lui est demandé et être acteur de ses apprentissages et de ses progrès.

6. Organiser la mise en œuvre des PPRE

Le PPRE est mis en œuvre par une équipe pédagogique ou éducative dont le premier acteur est le maître de la classe. Le directeur d'école, garant de la pertinence du dispositif, prend en charge, avec l'enseignant de la classe, les relations avec la famille.

Les enseignants spécialisés du RASED, les maîtres des classes d'initiation, ainsi que, le cas échéant, les maîtres supplémentaires sont également appelés à apporter leur concours.

L'appui des divers services sociaux et de santé sera recherché si nécessaire.

Le conseil des maîtres s'emploie à mobiliser, de manière coordonnée, les ressources humaines et matérielles disponibles.

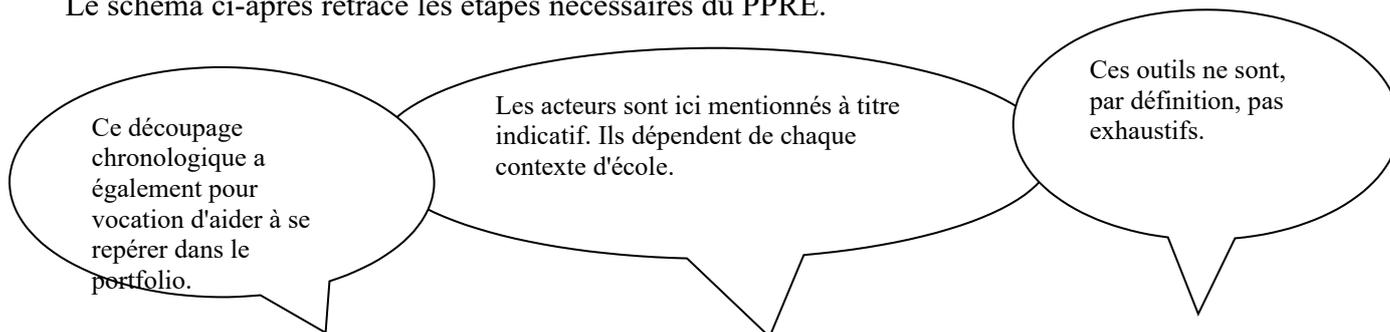
L'enseignant et toutes les personnes concernées mettent en œuvre les actions prévues, régulent les actions, évaluent les progrès et font le bilan du ou des dispositifs.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- ❑ La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école n° 2005-380 du 23 avril 2005 prévoit dans son article 16 qu'«à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative. »
- ❑ Le décret n° 2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école reprend dans son article 5 l'article 16 de la loi et définit son application
- ❑ Socle commun : décret n°2006-830 du 11/07/2006 (BO n°29 du 20 juillet 2006)
- ❑ Circulaire de rentrée 2006 : n°2006-051 du 27/03/2006 (BO n° 13 du 31 mars 2006)
- ❑ La circulaire n° 2006-095 du 9 juin 2006 (BO n°24 du 15 juin 2006) présente le dispositif national d'évaluation diagnostique et notamment les évaluations CE2, 6^{ème} et CE1.
- ❑ La circulaire n° 2006-138 du 25 août 2006 (BO n° 31 du 31 août 2006) décrit la mise en œuvre des PPRE.
- ❑ Rapport de l'IGEN n°2005-048 de juin 2006 : Programme personnalisé de réussite éducative

LES ETAPES DE RÉALISATION D'UN PPRE

Le schéma ci-après retrace les étapes nécessaires du PPRE.



Etapes	Acteurs	Outils ou supports
<p style="text-align: center;">Etape 1</p> <p>Repérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les points forts - les compétences et les savoirs mal maîtrisés 	<p>Le maître</p>	<p>Utiliser les productions et les évaluations de classe et les évaluations nationales</p> <p>Page 7</p>
<p style="text-align: center;">Etape 2</p> <p>Analyser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les erreurs - les absences de réponses <p>Dialoguer avec l'élève pour saisir ses stratégies de résolution</p> <p>Etablir des hypothèses de difficultés</p> <p>Présenter les besoins et les hypothèses de difficultés à l'équipe</p> <p>Contextualiser les difficultés scolaires de l'élève dans son parcours</p>	<p>Le maître et éventuellement les enseignants concernés par la scolarité de l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le RASED - un enseignant CLIN ou de REP - d'autres enseignants du cycle ou de l'école - ... <p>Le directeur et le conseil des maîtres de cycle. Ou équipe plus élargie (RASED, ...)</p>	<p>Pages 8 à 16</p>
<p style="text-align: center;">Etape 3</p> <p>Impliquer et associer la famille</p> <p>Définir des actions prioritaires résultant de l'analyse des erreurs et des hypothèses de difficultés</p> <p>S'entendre sur une échéance et sur les modalités du programme</p> <p>Formaliser le programme dans un protocole</p> <p>Agir (mettre en œuvre le programme)</p> <p>Evaluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les productions de l'élève (dans le domaine scolaire et si possible dans le domaine péri-éducatif et dans la famille) - l'efficacité du (ou des) dispositifs 	<p>L'équipe éducative : l'équipe pédagogique avec l'élève et ses parents, autres partenaires éventuels</p>	<p>Pages 17 à 27</p>

ETAPE 1

RAPPEL

Etape	Acteur
Repérer : <ul style="list-style-type: none">- les points forts- les compétences et les savoirs mal maîtrisés	Le maître

- ❑ Le matériel des évaluations nationales :
<http://cisad.adc.education.fr/eval>
- ❑ Un tableur Excel permet de traiter les résultats des évaluations CE1 et d'éditer les profils d'élèves.
Ce tableur est disponible à l'adresse suivante.
<http://www.ac-orleans-tours.fr/circ18-bourges-chancellerie-ais/site/evaluations/evalce1.htm>

ETAPE 2

RAPPEL

Etape	Acteurs
Analyser : <ul style="list-style-type: none">- les erreurs- les absences de réponses	Le maître et éventuellement les enseignants concernés par la scolarité de l'élève : <ul style="list-style-type: none">- le RASED- un enseignant CLIN ou de REP- d'autres enseignants du cycle ou de l'école- ...
Dialoguer avec l'élève pour saisir ses stratégies de résolution	
Etablir des hypothèses de difficultés	Le directeur et le conseil des maîtres de cycle. Ou équipe plus élargie (RASED, ...)
Présenter les besoins et les hypothèses de difficultés à l'équipe	
Contextualiser les difficultés scolaires de l'élève dans son parcours	

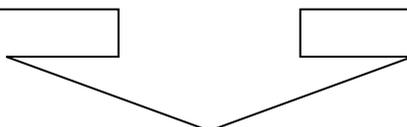
- ❑ Des outils d'aide à l'évaluation diagnostique sur le site <http://www.banquoutils.education.gouv.fr>
La rubrique «accès aux outils de la banque» permet de rechercher des épreuves d'évaluation diagnostique par niveau de classe, discipline, champ et compétence.
- ❑ Les deux livrets d'accompagnement «lire au CP » donnent des éléments pour identifier la nature des difficultés et des pistes de travail pour y remédier. Ils sont téléchargeables sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/D0135/telechargez.htm>
- ❑ Une rubrique consacrée à l'évaluation et l'aide aux apprentissages en grande section, au cours préparatoire et au cycle 3 sur le site Bien lire : <http://www.bienlire.education.fr>
- ❑ Une rubrique consacrée à l'évaluation et l'aide personnalisée, sur le site Eduscol <http://eduscol.education.fr/D0135/telechargez.htm> propose des solutions expérimentées pour aider les équipes pédagogiques. On y trouve cinq documents :
 - pour le CE1 «**une aide à l'analyse des résultats** » concerne l'évaluation en CE1 et propose des pistes très concrètes pour analyser les erreurs et formuler les hypothèses de difficultés.
 - pour le CE2, des documents abordent les sujets suivants : finalités et usages des évaluations, mieux comprendre pour mieux agir, apporter des réponses, dispositifs d'accompagnement.
- ❑ Une adresse pour accéder au site «pragmatic» qui propose des pistes d'activités TIC correspondant aux compétences et items de l'évaluation CE2
<http://pragmatic.net>

Voir :

Les tableaux ci-après construits à partir des livrets "Lire au CP" et de l'évaluation CE1 pour recenser les hypothèses de difficultés (page 9 à 12)

Les feuilles de progrès et le contrat pour engager l'élève (page 13 à 15)

Les troubles du langage pour repérer les élèves nécessitant un diagnostic (page 16)



Recenser les difficultés, les hypothèses et les objectifs visés (compétences attendues en fin de CP)

	Compétences	Composantes	Hypothèse pour expliquer la difficulté	Objectif visé (haut de la pyramide ²)
Comprendre	Comprendre et savoir appliquer les consignes courantes utilisées en classe	Savoir souligner, barrer, entourer... à bon escient		
		Comprendre le vocabulaire technique utilisé à propos des textes : début et fin du livre, haut et bas de la page, phrase, mot, lettre, majuscule, point, ligne...		
	Comprendre un texte lu par le maître	Prélever une information ponctuelle contenue explicitement dans le texte, répondre à des questions simples		
		Savoir choisir parmi plusieurs phrases celle qui résume le mieux le sens général du texte, choisir parmi plusieurs images celle qui correspond au texte...		
	Comprendre un texte lu seul	Prélever une information ponctuelle contenue explicitement dans le texte, répondre à des questions simples		
		Savoir choisir parmi plusieurs phrases celle qui résume le mieux le sens général du texte, choisir parmi plusieurs images celle qui correspond au texte...		
Identifier des mots	Identifier des mots par la voie directe	Identifier des mots fréquents (mots outils, mots du répertoire de la classe) par la voie directe		
	Identifier des mots par la voie indirecte	Déchiffrer des mots réguliers nouveaux		
Identifier des composantes sonores du langage	Réaliser des manipulations sur les phonèmes	Identifier les phonèmes d'un mot, les dénombrer, permuter, substituer...		
	Distinguer les phonèmes proches	Distinguer t-d ; p-b ; k-g ; f-v ; s-z ; ch-j ; m-n ; an-on ;		
Lire à haute voix	Lire un texte à haute voix	Lire un texte court (au moins une phrase)		
		Articuler correctement		
		Restituer correctement a courbe mélodique de la phrase		
Ecrire et produire des textes	Ecrire des mots	Proposer une écriture phonétiquement correcte pour un mot régulier		
	Copier un texte	Copier sans erreur un texte de 3 ou 4 lignes en utilisant une écriture cursive lisible		
	Orthographier les mots les plus fréquents	Ecrire des mots sous la dictée : et, il, elle, dans, avec, sur, je, les, être, avoir...		
	Produire un texte	Ecrire une phrase simple en recourant éventuellement aux outils d'aide en usage dans la classe		
		Produire un court texte cohérent à partir d'un événement, d'une activité, d'une image, d'un texte lu par le maître...		
		Utiliser les marques distinctives de la phrase (majuscule et points)		

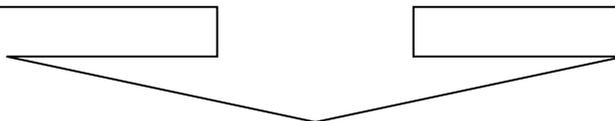
² Voir feuille de progrès page 13 et 14
Portfolio PPRE
Groupe départemental PPRE Rhône

Recenser les difficultés, les hypothèses et les objectifs visés (compétences attendues en fin de CP)

	Compétences	Composantes	Hypothèse pour expliquer la difficulté	Objectif visé (haut de la pyramide)
Connaissance des nombres	Savoir dénombrer	Connaître la suite des nombres		
	Compétences relatives aux quantités et aux nombres	Assimiler la notion d'unité, de dizaines		
		Classer, ordonner, comparer des nombres		
		Connaître la notion de double, de moitié		
		Sait compter de 10 en 10		
Calcul	Effectuer des calculs simples	Connaître et utiliser une table d'addition		
		Savoir compléter à la dizaine supérieure		
		Calculer des sommes en ligne		
		Résoudre mentalement des problèmes simples		
Structuration de l'espace	Reconnaître des figures Repérer, situer	Reproduire et décrire des formes simples : carré, triangle, rond		
		Se repérer sur un quadrillage (cases)		
		Percevoir et vérifier les relations d'égalité de longueur		
		Utiliser quelques techniques (découpage, pliage) et quelques instruments (règle, papier calque) de géométrie		
Compétences relatives aux grandeurs	Comparer des longueurs, des masses et des contenances	Connaître et se repérer sur un calendrier		
		Connaître les mesures usuelles (longueur, masse, durée)		
		Savoir comparer des longueurs et des masses		

Pour travailler à partir de l'évaluation CE1

Le tableau ci-après, **construit à partir de l'épreuve B de l'évaluation CE1**, doit pouvoir mettre en relief les tâches sur lesquelles l'élève a échoué (et en positif les points de réussite et d'appui potentiels). En reprenant les productions de l'élève et en échangeant avec lui, il convient de retenir les difficultés qui apparaissent significatives et d'établir des hypothèses de difficultés qui serviront de base à la recherche d'actions et d'activités pour y répondre et, si possible, y remédier.



Constats d'erreurs		Hypothèses de difficultés, hypothèses de travail, points d'appui	Activités proposées
Exercices	Tâches (surligner les tâches échouées)		
<i>Identification</i>			
1 items 1,2	Dans une liste identifier le mot entendu		
2 items 3 à 6	Le mot étant représenté par une image, le retrouver dans une liste de mot dont l'écriture est proche		
5 items 14 à 17	Identifier un mot simple parmi une liste de mots "inventés" (mots réguliers)		
6 items 18 à 22	Dans une liste de mots écrits, trouver un mot entendu et donné dans une phrase orale		
18 items 61 à 64	Situer la syllabe qui contient un son donné		
23 items 73 à 109	Lire à haute voix des mots hors contexte		
24 item 100	Lire à haute voix un texte court		
<i>Compréhension</i>			
7 items 23 à 25	Retrouver la phrase qui a du sens parmi trois énoncés écrits		
8 items 26 à 29	Retrouver parmi deux mots celui qui est "de la même famille" qu'un mot donné		
10 item 35	Sélectionner l'image qui correspond à un texte court		
14 items 49 à 51	Répondre à des questions concernant un texte entendu, lu par le maître		

15 items 52 à 55	Répondre à des questions concernant un texte entendu, lu par le maître		
19 item 65	Sélectionner l'image qui correspond à un texte court		
20 items 66 à 68	Lire seul et effectuer des consignes		
21 items 69 à 71	Lire seul et effectuer des consignes		
22 item 72	Choisir une image parmi trois, correspondant à un texte lu par le maître		
Production			
12 items 39 à 42	Ecrire des mots sous la dictée		
13 items 43 à 48	Copier des mots et des chiffres ; transcrire de scripte en cursive		

<i>Mathématiques</i>			
3 items 7 à 9	Dans une suite de nombres, retrouver celui qui manque		
4 items 10 à 13	Retrouver un nombre entendu dans une liste		
9 items 30 à 34	Ecrire en chiffres des nombres dictés		
11 items 36 à 38	Calculer des additions de nombres inférieurs à 100 (sans retenue)		
16 item 56	Choisir dans une liste la bonne écriture chiffrée d'un nombre écrit en lettres		
17 item 57 à 60	Ecrire le double des nombres inférieurs ou égaux à 5 (la somme de deux nombres identiques)		

Une fois retenues les hypothèses de difficultés et les réponses envisagées, il convient de rendre opérationnel, dans le temps et dans l'espace, le programme personnalisé de l'élève. Le programme sera formalisé à l'aide d'un protocole (voir pages 22 à 27).

Feuille de progrès³

Nom :	Prénom :	Date de naissance
Ecole	Classe	

Objectif cible pour la période du _____ au _____

	😊
Actuellement je sais faire :	

On part de l'hypothèse faite pour expliquer la difficulté ; en conséquence, on formule une compétence précise à atteindre que l'on inscrit dans la case du haut et on remplit la pyramide en partant de ce que l'élève sait déjà, jusqu'à l'objectif ciblé et en détaillant les étapes (cf. illustration page 14)

Objectif cible pour la période du _____ au _____

	😊
Actuellement je sais faire :	

Objectif cible pour la période du _____ au _____

³ Cet outil s'inspire de "le PPAP" de E. Blaret et A. Leveque" aux éditions scéren CRDP
Portfolio PPRE
Groupe départemental PPRE Rhône

Feuille de progrès (illustration)

Nom :	Prénom :	Date de naissance
Ecole	Classe	

Objectif cible pour la période du _____ au _____

☺ <i>Je peux effectuer seul un exercice...</i>
<i>Je peux expliquer une consigne</i>
<i>Je peux répéter une consigne</i>
<i>Je peux écouter une consigne</i>
<i>Actuellement je sais qu'une consigne me dit ce qu'il faut faire</i>

Dans cette illustration, l'élève ne prend pas en compte la consigne donnée pour exécuter l'activité demandée. L'hypothèse de difficulté retenue est qu'il a un problème d'écoute et d'attention.

Objectif cible pour la période du _____ au _____

☺ <i>je situe une syllabe dans un mot dans toutes les positions</i>
<i>Je situe une syllabe au milieu d'un mot</i>
<i>Je situe une syllabe en début de mot</i>
<i>Je situe une syllabe en fin de mot</i>
<i>Je sais frapper toutes les syllabes orales d'un mot</i>
<i>Actuellement je sais frapper dans mes mains les deux syllabes orales d'un mot</i>

Dans cet exemple, l'élève fait des erreurs d'identification de sons et l'analyse entraîne à formuler l'hypothèse qu'il a un problème de conscience phonologique.

Objectif cible pour la période du _____ au _____

☺ <i>je sais lire et écrire les nombres à deux chiffres</i>
<i>Je sais décomposer un nombre de deux chiffres en dizaines et en unités</i>
<i>Je sais assembler des jetons par dizaines et unités</i>
<i>Je sais représenter le résultat de l'addition par un nombre à deux chiffres</i>
<i>Je sais additionner 2 nombres de 1 chiffre</i>
<i>Actuellement je sais lire et écrire les nombres jusqu'à 9</i>

UN CONTRAT AVEC L'ELEVE

Mon nom :

Mon prénom :

Ce que je réussis bien :

Ce qui m'intéresse :

Ce qui est difficile pour moi à l'école :

Je vais m'entraîner à :

Qui va pouvoir m'aider et comment ?

Qui à l'école :
Comment m'aider ?

Qui à la maison :
Comment m'aider ?

Qui ailleurs :
Comment m'aider ?

Quand ferons-nous le point ?

LES TROUBLES DU LANGAGE : ÉLÉMENTS DE REPÉRAGE NÉCESSITANT UN DIAGNOSTIC

Important : il s'agit, ci-après, d'éléments de repérage qui doivent s'observer dès lors qu'un apprentissage explicite et un entraînement régulier ont été proposés. Les difficultés listées sont inhérentes à toutes situations d'apprentissage nouvelles. C'est leur permanence, leur nombre et leur répétition qui doivent alerter.

Seule une approche multidimensionnelle (enseignant, médecin, orthophoniste, pédopsychiatre) peut permettre de faire la distinction entre un retard et des troubles spécifiques du langage (dysphasie, dyslexie) éventuellement associés à d'autres troubles.

Cycle 1

- échanges non verbaux restreints (peu de mimiques, peu de gestes, fuite du regard),
- absence de langage ou langage inintelligible,
- absence de phrases construites (utilisation de mots isolés), tendance à l'écholalie (répétition en écho sans donner de sens),
- ne pose pas de questions, n'initie pas le discours,
- troubles de la compréhension de consignes simples,
- difficulté de mémorisation des comptines, des poésies, oubli des consignes,
- difficulté dans la construction du schéma corporel, absence de progrès.

GS

- mots souvent déformés (inversion de sons, omissions, ajouts),
- lexique pauvre, troubles de l'évocation, compensation excessive par le geste,
- altération de la structure syntaxique, difficultés dans la conscience phonologique (rimes, syllabes ...),
- troubles dans l'organisation du récit,
- troubles de la compréhension (consignes, histoire),
- troubles de l'attention / concentration (difficultés à maintenir son attention, enfant facilement distrait) / mémorisation (comptines, poésie, consignes),
- difficulté pour ranger, classer,
- difficultés d'organisation spatio-temporelle,
- gêne dans la coordination motrice, maladresse,
- graphisme très maladroit,

CP

- persistance de troubles dans le langage oral (articulation déficiente, syntaxe, vocabulaire pauvre),
- mauvaise tenue du crayon, nombreuses ratures, pas d'entrée dans la combinatoire, problèmes en conscience phonologique, phonémique,
- mathématiques : troubles de l'acquisition du nombre,
- lenteur, fatigabilité.

CE1

Erreurs phonologiques en lecture et orthographe,

Difficulté à la copie,

Saut de lignes en lecture, difficultés à mémoriser l'orthographe des mots nouveaux.

Cycle 3

- Discordance entre les capacités de compréhension et d'expression orale de l'enfant et ce qu'il exprime à l'écrit
- Difficultés à consolider un stock orthographique stable (mots invariables).

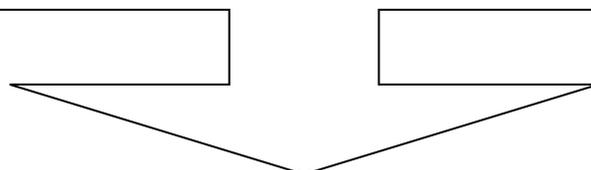
ETAPE 3

Rappel

Etape	Acteurs
Impliquer et associer la famille Définir des actions prioritaires résultant de l'analyse des erreurs et des hypothèses de difficultés S'entendre sur une échéance et sur les modalités du programme Formaliser le programme dans un protocole Agir (mettre en œuvre le programme) Evaluer : <ul style="list-style-type: none">- les productions de l'élève (dans le domaine scolaire et si possible dans le domaine péri-éducatif et dans la famille)- l'efficacité du (ou des) dispositifs	L'équipe éducative : l'équipe pédagogique avec l'élève et ses parents, autres partenaires éventuels

Les documents ci-après précisent :

le rôle des acteurs page 18,
les pistes pour une mobilisation cohérente de l'équipe éducative page 20
dix écueils à éviter page 21
quatre protocoles construits durant l'année scolaire 2005-2006 par les trois circonscriptions engagées dans l'expérimentation page 22



LE ROLE DES ACTEURS

L'enseignant de la classe

Il réunit les documents et les observations nécessaires issus des évaluations nationales et de classe en particulier.

Il présente le PPRE aux parents d'élèves

Il travaille à la prise en compte des objectifs intermédiaires fixés dans le projet dans sa conduite de classe.

Il met en œuvre une pédagogie explicite et différenciée en prenant en compte les différentes aides prodiguées.

Le conseil de cycle

L'équipe pédagogique du cycle est constituée par le directeur d'école, les maîtres de chaque classe du cycle et les maîtres remplaçants y exerçant, ainsi que les membres du RASED intervenant dans l'école. Elle analyse la situation de l'élève, définit et formalise le projet, favorise et coordonne les groupements d'élèves en utilisant au mieux les ressources de l'école.

L'équipe pédagogique de chaque cycle peut consulter les personnes qualifiées et agréées intervenant durant le temps scolaire.

Le directeur de l'école

Le directeur de l'école participe à la conception du projet en réunissant les conditions qui permettent un travail d'équipe.

Il coordonne la mise en œuvre du projet et s'assure du respect des décisions prises par le conseil des maîtres et les conseils de cycle.

Il facilite la mobilisation des moyens matériels et humains au service du projet, en assure le suivi.

Avec l'enseignant de la classe, il reçoit les parents des élèves concernés.

Le RASED

Quand les différentes aides mises en place au sein de la classe ne suffisent plus, le dispositif d'aides spécialisées contribue à assurer, avec les équipes pédagogiques la remédiation si des difficultés s'avèrent graves et durables et se traduisent par des écarts d'acquisition nets avec les acquisitions attendues.

Dans le cadre des PPRE, le réseau peut être associé au projet :

- dans l'aide à l'analyse des résultats aux évaluations nationales ;
- par la collaboration à l'élaboration d'un programme et d'un emploi du temps cohérent pour l'élève et d'une façon générale, aux décisions du conseil de cycle ;
- par la mise en synergie des interventions spécialisées et des mesures prises en classe ou dans les groupes de besoins.

Equipe éducative

L'équipe éducative définie comme suit est sollicité si le besoin s'en fait sentir ; **sa constitution n'est toutefois pas un préalable à la mise en œuvre d'un PPRE**

L'équipe éducative est composée des personnes auxquelles incombe la responsabilité éducative d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Elle comprend le directeur d'école, le ou les maîtres et les parents concernés, le psychologue scolaire et les enseignants spécialisés, intervenant dans l'école, éventuellement le médecin de l'éducation nationale, l'assistante sociale et les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés dans l'école. Le directeur d'école peut recueillir l'avis des agents spécialisés des écoles maternelles.

Elle est réunie par le directeur chaque fois que l'examen de la situation d'un élève ou d'un groupe d'élèves l'exige, qu'il s'agisse de l'efficacité scolaire, de l'assiduité ou du comportement.

Les parents peuvent se faire accompagner ou remplacer par un représentant d'une association de parents d'élèves de l'école ou par un autre parent d'élève de l'école.

Le médecin scolaire

Le médecin de l'éducation nationale est chargé des actions de prévention individuelle ou collective et de la promotion de la santé. Ces actions sont menées auprès de l'ensemble des enfants scolarisés que ce soit dans les écoles (maternelles ou élémentaires), les collèges ou les lycées.

Le médecin réalise des bilans de santé, centré le plus souvent sur les apprentissages.

Il assure un suivi médical spécifique de certains enfants prioritaires comme les enfants en situation de handicap et les jeunes présentant des troubles des apprentissages, bénéficiant d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation) et les jeunes élèves atteints de maladies chroniques nécessitant un PAI (projet d'accueil individualisé).

A ce titre, le médecin scolaire peut être concerné par le PPRE.

L'assistant social

L'assistant social participe au suivi des élèves en difficulté et peut donc être partenaire de l'élaboration d'un PPRE.

Son intervention est principalement centrée sur l'aspect éducatif du projet.

Il peut participer à la prévention et la protection des mineurs en danger ou susceptibles de l'être.

Il participe à l'éducation à la vie et à la responsabilité.

La prévention qu'il contribue à mettre en œuvre se concrétise par des actions personnalisées à la demande de la communauté éducative de l'élève lui-même ou de ses parents, par des actions globales en réponse aux problèmes spécifiques recensés.

Les acteurs du temps périscolaire

Différents dispositifs, notamment dans le domaine de l'accompagnement à la scolarité, ont été évalués positivement et peuvent être considérés comme des aides spécifiques à apporter à certains élèves en difficulté.

La participation des intervenants concernés au PPRE est souhaitable lorsque la complémentarité des compétences est avérée. Le PPRE peut aussi contribuer à la développer.

PISTES POUR UNE MOBILISATION COHÉRENTE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Dispositif pédagogique dans la classe	Dispositifs dans l'école
<p>Dans le cadre des activités courantes de la classe :</p> <p>❖ Mettre en place une différenciation en ajustant les interventions aux caractéristiques de l'élève et en faisant varier</p> <p>- <u>Le contenu de la tâche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Différenciation des exercices et des supports <input type="checkbox"/> Différenciation des outils pour répondre <p>- <u>L'amplitude de la tâche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Quantité du travail <input type="checkbox"/> Durée de réalisation <input type="checkbox"/> Présentation du support <p>- <u>La nature de la tâche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Reprise d'apprentissage <input type="checkbox"/> Variation des approches et des supports (presse, vidéo, jeux, BCD, TICE) <input type="checkbox"/> Recherche des situations de transfert <p>- <u>L'évaluation contractuelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Donner du sens à l'activité <input type="checkbox"/> Etablir un référentiel individuel (par rapport à soi, pas aux autres) <input type="checkbox"/> Participer au bilan <input type="checkbox"/> Valoriser les réussites <input type="checkbox"/> Réguler en prenant en compte le chemin parcouru plus que le chemin à parcourir. <p>- <u>Les aides apportées</u></p> <p>Par le maître :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> aide à la compréhension des consignes <input type="checkbox"/> accompagnement dans la réalisation de la tâche <input type="checkbox"/> correction individualisée et prise en compte de l'erreur <p>Par les outils proposés (environnement de travail)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Tableaux collectifs (référents construits appuyés sur le vécu de la classe) <p>Par l'organisation de la vie de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le tutorat d'élèves <input type="checkbox"/> Les échanges de service <input type="checkbox"/> La modulation des ressources humaines (maître surnuméraire, assistant d'éducation...) <p>❖ Organiser des groupes de besoins dans le cadre d'un travail par atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Définition des besoins individuels. <input type="checkbox"/> La situation proposée et l'environnement <input type="checkbox"/> La définition des rôles de chacun (non définitifs) pour un bénéfice partagé par la classe. <p>❖ Apporter une aide personnalisée dans le cadre d'activités accompagnées</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Contenus <input type="checkbox"/> Méthodologie <input type="checkbox"/> Image de soi 	<p>- <u>Prise en compte des difficultés par un autre maître du cycle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . dans des activités de la classe . dans une autre classe . au sein de groupes de besoins <p>- <u>Prise en charge de l'élève par une autre personne, pour des activités d'ouverture culturelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ATSEM <input type="checkbox"/> assistant d'éducation <input type="checkbox"/> intervenant <p>- <u>Prise en charge par le RASED à définir avec les membres du réseau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> en amont, <input type="checkbox"/> pendant la mise en œuvre <input type="checkbox"/> en avaldu PPRE <p>- <u>Prise en compte des activités proposées par un CEL éventuel.</u></p> <p>- <u>Prise en compte de la liaison famille/école.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> information <input type="checkbox"/> implication dans le projet <hr/> <p>Autres dispositifs hors de l'école</p> <p>Orthophoniste Psychomotricien CMP PMI Autre aide médicale ou paramédicale Association</p>

DIX ÉCUEILS À ÉVITER⁴ :

1. Le **saupoudrage** quand l'aide se limite fréquemment à une intervention fragmentée, émiétée, épisodique. Son impact est alors très superficiel, voire insignifiant.
2. La **substitution** quand l'aide se situe à la place d'une séquence pédagogique et que l'élève se retrouve de fait en décalage.
3. La **diversion** quand on détourne le problème et que l'on ne traite pas la nature de la difficulté
4. La **sous-stimulation** quand l'aide relève d'enseignements allégés.
5. La **dépendance** quand l'élève s'accoutume à l'aide qu'il reçoit et qu'il ne peut plus s'en passer.
6. Le **désengagement** quand l'enseignant et/ou les parents ont tendance à se décharger du problème sur les spécialistes.
7. La **ségrégation** quand on place trop systématiquement dans une structure spéciale l'élève en difficulté.
8. La **stigmatisation** quand on isole un élève particulier. Deux processus contradictoire (aide et étiquetage négatif) s'annulent.
9. La **pathologisation** quand les aides et les aidants polarisent uniquement sur la déficience et le déficit en négligeant les potentiels, les ressources et les acquis.
10. L'**ambivalence** quand la demande d'aide se traduit par une injonction paradoxale (il faut de l'aide mais ça ne servira à rien).

⁴ d'après Gérard Chauveau dans "Les cahiers pédagogiques"
Portfolio PPRE
Groupe départemental PPRE Rhône

PROTOCOLE A

Programme Personnalisé de Réussite Educative

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Ecole :	Classe :	Enseignant :

I Analyse des besoins de l'élève

1- Résumé précis des observations et évaluations

2- Difficulté(s) principale(s)

3- Points d'appui

II Objectifs et plan d'actions prévus

Objectifs à atteindre par la mise en place du PPRE

Période	Compétences prioritaires à travailler	Objectif cible

Plan d’actions : qui fait quoi, où, quand, comment,

Objectif cible	Indicateur de réussite	Ressources : qui ?	Moyens : comment ?	Dispositif Quand ? Où ?

III Evaluation

Objectif cible	Indicateur de réussite	Date à laquelle l’objectif est atteint	Difficultés persistantes

Signatures

Enseignant

Directeur

Elève

Parents

PROTOCOLE B

ECOLE :	Nom de l'élève Prénom Date de naissance	Nom du ou des responsables légaux Renseignements complémentaires jugés utiles :
---------	--	--

PROGRAMME PERSONNALISE DE REUSSITE EDUCATIVE (PPRE)

Parcours scolaire de l'élève

Classe du Cycle II				
Année scolaire				
Ecole				
Enseignant(e)s				
Assiduité élève				
Méthode Lecture				
Méthode Math				
Aide interne +				
Aide externe ++				
Autres				

- + RASED, CRI, etc.
- ++ préciser : psychologue, rééducation, hôpital de jour, orthophonie...

Organisation du dispositif de travail pour mettre en place les activités retenues
Programme personnalisé de réussite éducative

Programme hebdomadaire élève	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Quoi ? (domaines d'activités, compétences / hypothèses de difficultés et de travail)				
Qui ? (enseignant de la classe, et (ou) décloisonnement, maître REP, enseignant RASED, autre)				
Comment ? (individuel, groupe de niveau, tutorat, classe, autre)				
Où ? (dans la classe, dans la BCD, en salle informatique, lieu RASED, autre)				
Avec quoi ? (outil informatique, exercices classe, outil spécifique, support préparé, autre)				
Combien de temps ? (horaire, durée, autre)				
Quelle évaluation ?				

Proposition de durée du programme :

Bilan :

Les parents de l'élève

le ou les enseignant(s)

PROTOCOLE C

Ecole :
Nom de l'élève :
Classe :
Dossier présenté en conseil de cycle le : ... par : ...
Existence d'un PPS ou d'un PAI depuis ...

Résumé précis des observations et évaluations organisées dans différentes situations
(évaluations ministérielles, évaluation du maître, évaluation du RASED
observations du maître, du directeur, du RASED, du médecin scolaire,
de l'ASEM, etc.

entretien avec les parents
entretien avec l'enfant vivement recommandé)

1- **Difficultés**

2- **Points positifs** (domaines de réussite, intérêts de l'enfant, etc.)

Compétences prioritaires à travailler
(y compris transversales ; les compétences choisies seront peu nombreuses et si possible hiérarchisées)

PLAN COORDONNÉ D' ACTIONS

(présentant *qui fait quoi, où, quand, comment, avec quoi, avec quelle régulation*)

1- **L'emploi du temps de l'élève** sur toute la semaine sur le temps scolaire et périscolaire répondra aux questions *quand ? où ? avec qui ?*

2- Pour chaque adulte intervenant auprès de l'enfant, on indiquera :

- **les compétences travaillées**

- **les activités, situations, supports, stratégies, démarches...**

3- **Le calendrier**

Durée des actions de chaque intervenant

Les bilans prévus (d'étape, de régulation des actions - **une date ultérieure** est fixée en fin de chaque réunion de bilan - les modes d'évaluation)

Ce document a été discuté avec les parents le ... présenté à l'enfant le...

Personne garante du programme :

PROTOCOLE D

Académie de Lyon
Ecole.....

Année

PROGRAMME PERSONNALISE DE REUSSITE EDUCATIVE

Elève :
Classe :

Points forts de l'élève :

Ce paragraphe est très important car il fait état des capacités que l'élève va pouvoir mobiliser pour progresser.

Difficultés qu'il rencontre :

Ne pas rester trop général, mais écrire des difficultés dont l'origine a déjà été analysée. En référence, on peut citer des difficultés repérées dans l'ouvrage « lire au CP » : « confond les mots proches phoniquement » ou « ne reconnaît pas les mots fréquents antérieurement » ou « ne peut pas segmenter un mot en syllabe » (à l'écrit ou à l'écoute ?).

On peut aussi repérer des difficultés d'ordre général comme : « ne semble pas toujours comprendre les consignes données par la maîtresse ».

PROGRAMME POUR LA PERIODE DU :

Objectifs :

On écrira ici les compétences à travailler.

Exemple : « distinguer les réalités sonores du langage » ou « développer une mémoire des mots » ou encore « comprendre un récit, une histoire »

Aides dans la classe :

On notera ici les aides que l'enseignant va utiliser (même s'il décide de les utiliser avec tous les élèves) parce qu'il pense que ces actions vont pouvoir contribuer à résoudre la difficulté que rencontre cet élève. Exemple :

- *S'entraîner à mémoriser des mots*
- *Segmenter les mots en syllabes*
- *Participer à l'atelier « lecture d'albums »*
-

Aide par le RASED : OUI / NON

SI UNE AIDE EST PRÉVUE, EN MENTIONNER LES OBJECTIFS

- *Exemple : Ecouter les sonorités proches pour les distinguer » ou « apprendre à prendre des repères dans une histoire »*
-

Aide possible hors de l'école : (en famille, à l'étude , par une association...)

Exemple : lire ou relire des histoires que l'enfant connaît

L'évaluation des progrès est prévue le

SIGNATURES :

L'élève

les parents

l'enseignant

Bibliographie

- **De l'évaluation à l'entrée au CE2 aux PPAP : programmes personnalisés d'aide et de progrès**
Lamontagne, Jean, CRDP des Pays de la Loire, 2003, 116 p.

Une approche théorique, très articulée à la pratique, permet de mieux cerner les principales notions mises en œuvre par la démarche d'évaluation. Des exploitations pédagogiques à mener autour de l'évaluation à l'entrée au CE2 sont proposées avec les objectifs suivants : aider les élèves et réajuster le projet d'école et les programmations de cycles. Enfin, une typologie des difficultés est accompagnée de propositions d'activités et outils ; une attention particulière est portée à la mise en place des PPAP, avec un exemple pour la maîtrise des langages.

- **Le programme personnalisé d'aide et de progrès : utilisation des évaluations nationales CE2 : des outils pour les maîtres, des élèves en progrès**
Blaret, Evelyne / Lévêque, André / Bottin, Yves, CRDP du Nord-Pas-de-Calais, 2003, 168 p.

Les équipes de circonscription ou de maîtres ont besoin d'aide à la différenciation pédagogique des enseignements et à l'accompagnement individualisé des élèves, en particulier dans l'exploitation de l'évaluation nationale CE2. La mise en œuvre du PPAP, programme personnalisé d'aide et de progrès, construit par l'équipe pédagogique avec l'élève et en partenariat avec les parents à partir des résultats aux évaluations nationales, s'appuie sur toutes les activités d'enseignement et donne lieu à des évaluations régulières permettant les ajustements nécessaires.

- **Favoriser la réussite en lecture : les Maclé**
Ouzoulias, André, CRDP de l'Académie de Versailles, 2004, 256 p.

Le dispositif des Maclé, ou Modules d'approfondissement des compétences en lecture-écriture, proposé par l'auteur, apporte une réponse aux difficultés de lecture, en permettant aux élèves les plus en difficulté d'accélérer leurs progrès. Il se caractérise par une intervention « massive » dans une durée limitée ; de tout petits groupes de besoin pour les élèves les moins avancés ; des activités variées et adaptées aux besoins de chaque élève. Une présentation : <http://www.bienlire.education.fr/01-actualite/a-interview24.asp>

- **Difficultés de lecture : enseigner ou soigner ?**
Cellier, Hervé / Lavallée, Claudette, PUF, 2004, 111 p.

Ce livre se consacre à l'illustration des processus mis en œuvre pour acquérir des compétences de bases pour entrer dans la lecture, dans le premier et le second degré (SEGPA). Il s'interroge sur les difficultés, les remédiations et les aides pour l'apprentissage de la lecture-écriture.

- **Les difficultés de compréhension en lecture : mieux les comprendre pour mieux intervenir**
Goigoux, Roland, CRDP d'Aquitaine, 2002, vidéocassette

Conférence filmée de Roland Goigoux, intervenu le 19 décembre 2001 à l'IUFM de Bordeaux. Plan de la conférence : Quelques caractéristiques des comportements d'élèves en difficulté. La question de la lecture. Le questionnaire, une modalité privilégiée de l'évaluation de la compréhension en lecture. Une proposition didactique : le traitement du questionnaire. Le livret retranscrit l'intégralité des propos de Roland Goigoux.

- **Savoir parler pour lire et pour écrire : du diagnostic par l'oral au projet individuel de l'élève**
ouan, Yves / Lostie, Gérard, CRDP des Pays de la Loire, 2002, 134 p.

L'oral, dans sa capacité à générer un vocabulaire, des règles d'organisation du discours et des conduites langagières, est complémentaire de l'écrit et sa maîtrise facilite l'apprentissage de la lecture. Les auteurs proposent un outil d'évaluation qui accorde une priorité à l'oral et qui évalue compétences transversales en quatorze épreuves débouchant sur un projet personnalisé pour l'élève. Des conseils pratiques d'organisation et diverses réflexions aident l'enseignant.

- **Écrire en ZEP : un autre regard sur les écrits des élèves**
Bucheron, Dominique, CRDP de Versailles, 2002, 191 p.

Résultat d'une étude menée par des enseignants travaillant en ZEP pour comprendre certaines difficultés des élèves face à l'écriture : état des lieux des pratiques d'écriture dans une ZEP ; suggestion d'outils variés pour une évaluation différente : adopter un autre regard sur le comportement réel des élèves en difficulté dans l'écriture, trouver un outil pour évaluer le travail de l'écriture dans les écrits intermédiaire... ; exemples d'analyse de productions d'élèves ; et proposition d'identifier de nouveaux gestes professionnels pour faire écrire en ZEP.

- **Comprendre et aider les enfants en difficulté scolaire**
dir. Gérard Toupiol, FNAME, 2004, 208 p.

Cet ensemble de contributions présente une réflexion sur l'identité du « maître E » (sa place, le rôle de ses interventions, ses missions...), sur l'questionnement sur le type et la nature des aides spécialisées aux élèves en difficulté (et notamment « l'entretien d'explicitation » qui permet à l'enfant de se questionner sur son action, ses difficultés, ses ressources) et une présentation des approches spécifiques et préventives dans le cadre des apprentissages fondamentaux (autour de la lecture, de l'écrit, des mathématiques).

- **Remédiation, soutien et approfondissement à l'école**
Gillig, Jean-Marie, Hachette éducation, 2003, 192 p.

Cet ouvrage s'adresse à tous les pédagogues confrontés à la diversité des élèves, qu'ils exercent dans des classes ordinaires ou dans celles de l'enseignement adapté. Il expose les justifications théoriques comme les applications les plus pratiques de la différenciation pédagogique, de l'apprentissage de la lecture à l'acquisition des connaissances des différentes disciplines des cycles 2 et 3.

- **Au risque de la pédagogie différenciée**
Zakhartchouk, Jean-Michel, INRP, 2001, 120 p.

Ce livre dresse un état des lieux de la pédagogie différenciée : son histoire, ses finalités, la réalité, ses limites, voire ses dérives. Il engage une réflexion sur sa diffusion au sein du système éducatif, tant au niveau des résistances des enseignants que des pesanteurs de l'administration pour en favoriser la mise en place.

- **Pourvu qu'ils apprennent... face à la diversité des élèves**
Davisse, Annick / Rochex, Jean-Yves, CRDP de l'Académie de Créteil, 1998, 252 p.

La diversité des élèves, l'"hétérogénéité" mobilise la réflexion des enseignants débutants. De quoi est faite cette diversité ? Comment évaluer les élèves, leurs difficultés et leurs réussites ? Comment faire évoluer positivement le rapport au savoir des élèves ? Cet ouvrage réunit plusieurs mémoires professionnels de professeurs-stagiaires de plusieurs disciplines, qui se sont engagés dans ces questionnements.

- **Guide des aides aux élèves en difficulté**
De Peslouan, Dominique / Rivalland, Gilles, ESF, 2003, 127 p.

L'ouvrage décrit les formes de travail des enseignants spécialisés, les principes de leur formation et les grandes orientations théoriques qui fondent les actions d'aide. Il permet aussi aux enseignants non-spécialisés de mieux comprendre les enjeux de leur activité propre d'aide aux élèves en difficulté dans leurs classes et les relations qu'ils peuvent entretenir avec les structures spécialisées.

- **Consignes pour réussir**
Vardo, Jacques, CDDP de l'Oise, 1995, 152 p.

Quatre types de démarches : observer, identifier, produire, justifier. Cette organisation correspond aux fichiers des élèves qui s'entraînent à lire et appliquer une consigne, retrouver la consigne appropriée, produire des consignes, expliciter la procédure. Dans le livret du maître, de précieuses indications sur les aspects didactiques des situations et une procédure d'évaluation des compétences.

- **Comprendre les énoncés et les consignes**
Meirieu Philippe, Zakhartchouk Jean-Michel, CRDP de l'Académie d'Amiens/CRAP, 1999

Comment permettre aux élèves de mieux comprendre ce qu'on leur demande, de mieux décoder énoncés et consignes ? Cet ouvrage est organisé en deux grandes parties : une première qui offre éclairages et points de vue, la compréhension des consignes renvoyant à de nombreuses questions didactiques et pédagogiques dont elle est une des entrées. La seconde partie, très pratique, suggère de nombreuses idées d'activités, exercices, dispositifs, formes de travail, avec, à chaque fois des commentaires qui sont à la fois des modes d'emploi et des prolongements de la réflexion initiale.

- **Consignes et démarches en mathématiques CM - 6e**
Gazagnes, Arnaud, CRDP de Champagne-Ardenne, 2002, 116 p.

Basé sur les difficultés rencontrées dans les évaluations ou celles dépistées dans les classes, cet ouvrage construit des problèmes de mathématiques destinés à mettre en lumière les processus mathématiques pour que les enfants comprennent. Des commentaires destinés aux enseignants contiennent le corrigé et apportent la justification du choix de l'exercice avec un prolongement possible.

- **Chacun son chemin, un problème de partage : apprentissages numériques au cycle 2**
CRDP de l'académie de Versailles, 2004, dvd vidéo

Ce document illustre des dispositifs pédagogiques qui articulent gestion collective de la classe et gestion individuelle en fonction de l'état de savoir des élèves. Trois classes s'appuyant sur la documentation ERMEL, traitent un problème de répartition d'objets (non équitable ou équitable). Le DVD comporte plusieurs parties : des séquences de classe (grande section, cours préparatoire et cours élémentaire première année), des entretiens avec les enseignantes de ces classes et des zooms sur certains aspects de la différenciation.

- **La gestion de la classe**
Fijalkow, Jacques / Nault, Thérèse, De Boeck Université, 2002, 280 p.

Quelques conseils et un peu d'expérience ne suffisent pas à résoudre les problèmes que pose la gestion de la classe. Celle-ci, que ce soit à l'école primaire ou secondaire, permet en effet des lectures plurielles. La table des matières détaillée :

http://www.unige.ch/fapse/SSE/groups/life/livres/Fijalkow_Nault_R2002_A.html

N.B. Cette bibliographie et le document "Rôle des acteurs" émanent du groupe académique PPRE de Paris.

Le groupe départemental "PPRE" a construit et coordonné ce document.

Le groupe est composé de :

Thierry DUCHENE : animateur TICE au CDRI

Jean-Luc DURET : IEN Givors

Dominique GILLET : IEN Mions

Martine GUET : CPC EPS Givors

Eric LARGE : CPC Irigny

Monique MAGNAN : IEN Lyon 3^{ème}